

pendantes du climat et du régime, personne ne pourra le dire. Sans doute dans certaines parties de l'Amérique, à la Nouvelle-Orléans, la fièvre jaune n'attaque que la race blanche et la population nègre est exempte de ce fléau ; il en est souvent de même au Brésil ; mais dans quelques épidémies les nègres eux-mêmes sont atteints, mais ils le sont plus légèrement et guérissent en plus grand nombre.

Sauf le *mal d'estomac* des nègres et la *fièvre jaune* dans la race blanche, il est peu de maladies vraiment dépendantes de la race et pour lesquelles, malgré ce qu'en a dit Boudin (1), on ne puisse invoquer l'influence du climat, de la localité, du régime ou d'un autre des agents de l'hygiène.

La *tonga*, maladie de peau des nègres de la Nouvelle-Calédonie, qui attaque aussi la race jaune.

Le *pian*, très-commun chez les nègres ; la *maladie du sommeil*, chez les nègres de la côte occidentale d'Afrique.

Tout ce travail de Boudin ne montre qu'une fréquence relative des mêmes maladies et de la mortalité chez les indigènes appartenant à la race nègre, maltaise, indoue, etc., mortelles en général, moindres chez les indigènes ; mais dans tous les tableaux publiés par cet auteur, il y a une influence méconnue par lui, c'est celle du climat, qui se confond avec celle de la race, de façon à empêcher toute conclusion rigoureuse.

§ 3. — Idiosyncrasies et immunités.

L'idiosyncrasie (de ἴδιος, propre ; σύν, avec : χαρασις, tempérament) est cette disposition spéciale qui résulte du mélange du tempérament et de la manière d'être individuelle.

Idiosyncrasie morbifique. — Elle se manifeste par la disposition particulière d'un organe à être affecté plutôt qu'un autre, et autrement que chez ses semblables, par les impressions extérieures et morbifiques. C'est une modification particulière de la sensibilité inconsciente ou *impressibilité*, faculté commune à tout ce qui est doué de la vie, et Zimmermann (2) a eu tort d'en faire une exception dans le tempérament. La formule est heureuse, mais elle a le malheur d'être inexacte.

Il n'y a rien de plus extraordinaire que cette faculté individuelle de l'organisme vivant à ressentir les sensations et les impressions extérieures de manière à réagir contre elles, à sa façon propre, par des phénomènes particuliers. C'est un fait dont nous ignorons absolument la cause. Pourquoi l'odeur de la rose détermine-t-elle, chez certaines personnes, des nausées, des vertiges, ou de la syncope ? Pourquoi l'ingestion stomacale des moules, des écrevisses, produit-elle exceptionnellement l'urticaire, le coma ? Pourquoi, enfin, le froid humide donne-t-il à l'un une pleurésie, à l'autre une pneumonie, à un troisième des rhumatismes, et

(1) Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales*. Paris, 1857. — *Essai de pathologie ethnique : De l'influence de la race sur la fréquence, la forme et la gravité des maladies* (*Ann. d'hyg.*, 1861, 2^e série, t. XVI, p. 47).

(2) Zimmermann, *Traité de l'expérience*, traduit de l'allemand par Prunelle. Montpellier, 1824, t. III, p. 333.

ailleurs une angine ? Et ainsi de tant d'autres idiosyncrasies ? C'est ce qu'il est impossible de dire.

Quoi qu'il en soit, l'influence des idiosyncrasies sur le développement des maladies est considérable. Tantôt elle dispose à leur développement, et tantôt, au contraire, elle protège contre leurs atteintes. C'est ce qu'on appelle l'*immunité*. J'en parlerai un peu plus loin. Congénitales ou acquises, les idiosyncrasies favorisent, chez quelques individus, la manifestation d'états morbides particuliers, souvent les mêmes. Ainsi certaines personnes ont, à la moindre occasion, un accès de fièvre suivi d'un herpès des lèvres. Quelques femmes ont, à chaque époque menstruelle, une pustule d'acné sur le visage ou sur les épaules, et cela, sinon au même endroit, du moins toujours dans la même région. Chez d'autres individus, c'est le délire, les convulsions, les épistaxis, les syncopes, qui se montrent à tout instant à propos de chaque indisposition. Il y a des personnes qui ont une prédisposition toute spéciale pour l'érysipèle ; cela est la conséquence de leur idiosyncrasie.

Il me sera facile de multiplier les exemples. Je n'ai qu'à puiser au hasard dans le recueil du docteur Wagner (1). Un Espagnol éprouvait des anxiétés, des vomissements et de la diarrhée toutes les fois que, même à son insu, on mêlait de la viande à ses aliments (Amatus Lusitanus)... Un verre d'eau de Pyrmont suffisait pour produire, chez une femme de trente ans, bien portante d'ailleurs et peu irritable, un effet narcotique qui durait pendant le reste de la journée (2). Un ami de Tissot ne pouvait, même sans le savoir, prendre la plus petite quantité de sucre sans qu'il en résultât des vomissements (3). Un homme éprouve des douleurs inouïes à se faire couper les ongles ; un autre, de vives angoisses à se laver le visage avec une éponge, à toucher du velours. Ce sont d'autres personnes qui ressentent un effet des médicaments contraire à la nature de ces médicaments : le café est un vomitif pour ceux-ci, le jalap constipe, et le diascordium purge au contraire ceux-là, etc. On en voit d'autres qui ressentent une action délétère de certains aliments ou de substances inertes. Des individus sont subitement atteints d'enflure pour avoir mangé des cerises ou des groseilles. Hoehn ne pouvait manger plus de sept ou huit fraises sans être pris de convulsions. Gaubius a vu un homme chez qui l'innocente poudre d'écrevisse déterminait autant d'effet que l'arsenic. Haller, un autre chez qui le sirop rosat causa une purgation suivie de convulsions, etc. Rousseau, un autre à qui le son de la cornemuse causait une subite incontinence d'urine.

Cela rappelle ces gens qui, dans l'état normal, ont une exquise sensibilité des organes des sens. On sait que les nègres entendent comme ils voient à d'immenses distances ; que leur odorat est si développé, qu'ils flairent de très-loin les animaux qu'ils chassent, qu'ils les suivent à la piste, discernent celle d'un serpent, d'un nègre, d'un blanc. Ces faits sont plus rares dans la race blanche, mais tout le monde connaît ce religieux (4) qui avait une remarquable pénétration d'odorat.

(1) Wagner, *Hufeland's Journal*, 1811.

(2) Whytt, *Maladies nerveuses*. Paris, 1777, 2 vol. in-32.

(3) Tissot, *Traité des nerfs et de leurs maladies*. Paris, 1778.

(4) *Journal des savants*. Paris, 1684.

Non-seulement ce religieux reconnaissait à l'odeur les diverses personnes ; mais ce qui serait plus étrange, et ce qu'il est très-permis de mettre en doute, il aurait distingué les filles ou les femmes chastes de celles qui ne l'étaient pas. Il avait commencé un traité des odeurs quand la mort vint le surprendre. Un pareil voisin aurait pu être très-dangereux dans la société, et il avait bien fait de choisir sa retraite au sein du cloître. Il y a des hommes qui par le flair reconnaissent leur femme d'une autre femme. Haller avait une si grande perfection de l'odorat, qu'il sentait de sa maison des pommes renfermées dans la maison voisine, ou à dix pas la transpiration des vieilles gens, insensible à tout autre qu'à lui. Gaubius a plusieurs fois vu un seul grain d'opium produire, au bout de trois jours, chez une femme âgée, une desquamation générale de l'épiderme. Le même Gaubius a vu un jeune homme chez lequel du jus de citron, placé sur la peau, produisait un frisson, ce qui n'avait pas lieu si l'on remplaçait le jus de citron par le vinaigre. L'électricité atmosphérique occasionne, chez certains individus, des anxiétés et des maux de tête précurseurs de l'orage, etc.

Dans une famille, j'ai connu une jeune personne et son grand-père qui ne pouvaient manger d'œufs, ni rien qui en renfermât, sans avoir à subir une diarrhée abondante ou une indigestion gastrique.

Chacun sait la part que les idiosyncrasies prennent à l'action des médicaments, et c'est une circonstance que le médecin ne doit jamais oublier. L'opium, administré comme calmant à un malade, fait quelquefois naître en lui des accidents d'irritation dépendants de son idiosyncrasie. L'éther produit, chez certaines personnes, des vomissements et des spasmes. J'ai connu une dame qui ne pouvait boire aucune tisane sans être prise de vomissements considérables. De petites doses de belladone ou de digitale occasionnent ici des phénomènes qu'ils ne produisent pas ailleurs à dose plus élevée, etc., etc.

Immunités.—Après tant de faits si extraordinaires d'idiosyncrasie prédisposante morbifique, je vais montrer, par d'autres exemples, la présence d'une idiosyncrasie opposée, dans laquelle, au contraire, la disposition particulière d'un organe repousse un état morbide ou une maladie, plutôt qu'elle ne provoque son développement. Il y a des gens qui sont assez heureusement disposés pour échapper aux influences morbifiques qui, à un instant et dans des circonstances déterminées, rendent tout le monde malade. C'est ce qu'on appelle l'*immunité*, faculté remarquable qui montre une fois de plus la puissance et l'originalité de la force qui préside à l'entretien des opérations organiques.

Il y a des *immunités congénitales* et des *immunités acquises*. Celles-ci sont les plus nombreuses, et l'homme a, jusqu'à un certain point, la puissance de les créer. L'immunité congénitale est la disposition particulière des organes à échapper aux causes morbifiques qui frappent sur les autres individus.

Il paraît qu'un long séjour au milieu des pays où règne la suette est nécessaire pour être apte à contracter la maladie.

M. Caillat a vu un très-grand nombre d'étrangers demeurer plusieurs semaines, plusieurs mois au milieu des populations envahies par l'épidémie, et rester tous complètement inaccessibles à ses atteintes. J'ai donné mes soins, dit-il, à plusieurs familles habitant la campagne dans la belle saison et à Paris l'hiver ; elles avaient

un personnel nombreux d'employés et de domestiques. Chacune de ces familles a eu bon nombre de malades parmi les employés à poste fixe, dans leur maison de campagne, tandis qu'aucun des autres n'a payé ce tribut à la maladie. Sur 600 malades traités par M. Caillat, aucun n'était étranger au pays.

Cette remarque est très-précieuse, et rappelle celle qu'on avait autrefois faite à Calais, où la suette anglaise avait été importée et où elle ne régnait que parmi les Anglais sous le nom de *maladie anglaise*, qui lui était venu (1).

Tout le monde n'est pas atteint dans une épidémie de variole, de scarlatine, de rougeole, de choléra, de typhus, etc. ; il y a même des personnes qui, par nécessité ou par dévouement, passent toute leur vie dans les foyers de ces épidémies et n'en sont jamais les victimes. Avant Jenner, lorsque la variole était endémique dans les grands centres de population, est-ce que tout le monde avait la petite vérole ? Non. Un certain nombre d'individus jouissaient de l'immunité morbifique. En voici un remarquable exemple (2) dans lequel, sur deux jumeaux encore renfermés dans l'utérus d'une femme enceinte de huit mois, et atteinte de variole, un seul eut la variole, l'autre ne présentant aucune pustule variolique. C'est M. Fumée qui parle :

« Le 28 décembre de l'année dernière, je fus appelé pour voir la femme de M. Osmont, habile chirurgien. Cette dame qui était au quatrième jour de l'éruption d'une petite vérole confluente, était grosse d'environ sept mois. Après avoir été en très-grand danger de perdre la vie, elle se rétablit entièrement. Une chute sur les genoux, arrivée quelque temps après, occasionna un accouchement prématuré, qui eut lieu le 5 du mois de février. M^{me} Osmont mit au monde deux enfants. Le premier était mort, et avait le corps couvert de petits boutons de petite vérole ; il avait des cavités à la face qui n'étaient que des traces de ceux qui s'étaient abcédés tout d'abord ; l'épiderme était enlevé aux extrémités inférieures. La mort datait sans doute du temps où la mère avait été en grand danger... L'autre enfant, au contraire, est venu au monde vivant, la surface du corps et la peau dans l'état naturel ; il était seulement fort maigre, et n'a vécu que trois jours. Les enveloppes étaient doubles, ainsi que les placentas, qui étaient cependant réunis et collés l'un à l'autre.

» Ainsi deux enfants renfermés dans le même lieu, nourris du même suc, imprégnés sans contredit des mêmes principes, subissent une destinée différente. »

Cette immunité congénitale se révèle également dans les cas où le fœtus d'une femme atteinte de variole vient au monde sans variole, dans les inoculations variolique, rabique, vaccinale et syphilitique, plusieurs fois et toujours infructueusement pratiquées chez quelques personnes.

L'immunité morbifique acquise est celle que l'homme peut se donner par l'acclimatement, le régime et l'inoculation de certains venins, virus ou autres substances préservatives. Les marchands de vipères, habitués à se faire mordre

(1) Jules Guérin, *Rapport sur la suette miliaire*, 4^e question (*Mémoires de l'Académie de médecine*, Paris, 1853, t. XVII, p. 2).

(2) Fumée, *Journal de médecine de Montpellier*, 1759.

par les reptiles qu'ils attrapent, ne subissent plus l'influence toxique de leur venin. Le neveu de l'illustre de Humboldt, et portant le même nom, a prétendu donner aux nouveaux venus au Mexique et aux Antilles l'immunité de la fièvre jaune par l'inoculation du résidu putréfié d'un morceau de foie de mouton mordu par les vipères de ce pays (1); mais c'est là un fait dont la réalité n'a malheureusement pas été confirmée.

(1) M. de Humboldt s'est occupé, depuis l'année 1847, date de son établissement à la Vera-Cruz, où la fièvre jaune est endémique, d'étudier avec soin cette terrible maladie, qui fait tant de victimes sur les côtes du golfe du Mexique et aux Antilles, et de chercher un moyen prophylactique qui pût mettre à l'abri de ses atteintes les Européens non acclimatés. Encouragé dans cette entreprise et dirigé par les conseils de son oncle, le baron de Humboldt, il dit avoir découvert un moyen prophylactique dont des expériences déjà nombreuses lui ont démontré l'efficacité. Voici comment il est arrivé à ce résultat.

M. de Humboldt avait sollicité et obtenu du gouvernement mexicain l'autorisation de soigner les condamnés que l'on amène à pied de l'intérieur de la république aux présides de la Vera-Cruz et de Saint-Jean d'Ulloa. Ses observations lui donnèrent occasion de faire les remarques suivantes :

1° De tous les individus non acclimatés qui arrivèrent à la Vera-Cruz, il y en eut seulement 4 sur 100 qui passèrent l'été sans être atteints de la fièvre jaune, tantôt sous sa forme la plus grave, caractérisée par les vomissements noirs, ou par sa transformation en état typhoïde.

2° La mortalité fut, en général, de 38 pour 100.

3° Tous les individus ne présentèrent pas à un égal degré les symptômes caractéristiques de la fièvre jaune; au contraire, il y en eut beaucoup qui n'offrirent, pendant deux ou trois jours, que des symptômes sans gravité, avec un mouvement fébrile continu ou rémittent.

4° Au moment de l'arrivée des condamnés à la Vera-Cruz, il y en eut quelques-uns qui se présentèrent avec tous les symptômes de la fièvre jaune à sa première période; la maladie fit chez eux de rapides progrès, et ils moururent généralement avec des vomissements noirs.

Cette dernière circonstance ayant fixé d'une manière toute spéciale l'attention de M. de Humboldt, il se résolut à accompagner la chaîne des condamnés, depuis leur entrée dans la région chaude jusqu'à la Vera-Cruz. Grande fut sa surprise quand il remarqua que l'apparition des symptômes de la fièvre jaune coïncidait avec la morsure, sur les pieds nus des malheureux condamnés, d'une petite vipère très-commune dans ces parages. Pour confirmer cette observation, il fit recueillir quelques-uns de ces reptiles, et soumit à leurs morsures un certain nombre de chiens: il vit alors que ces animaux présentaient, au bout de trois à six heures, des symptômes d'empoisonnement, et mouraient avec d'abondantes hémorragies d'un sang décoloré et fétide et des signes indubitables de congestion cérébrale.

Dans le but de mitiger l'action toxique du venin, M. de Humboldt eut l'idée de l'insérer dans une matière animale, et il fit choix, pour cela, du foie de mouton. Ayant fait mordre six fois, par six vipères différentes, un morceau de foie du poids d'une once, il le laissa entrer en putréfaction et se servit du liquide exprimé pour inoculer les chiens. En graduant progressivement le nombre des piqûres, il vit que ceux chez qui il avait fait de trois à six inoculations présentèrent des symptômes fébriles dont la durée ne dépassa pas quatre jours, et qui furent suivis du retour à la santé, sans qu'il se montrât rien de particulier sur le lieu des piqûres.

C'est à la suite de ces expériences que M. de Humboldt se décida à inoculer le venin à

Ces expériences, au nombre de 1438, ont cela d'intéressant qu'elles prouvent qu'on peut inoculer à l'homme et au chien du sang putréfié rempli de bactéries, sans qu'il en résulte autre chose qu'une septicémie fébrile de courte durée et sans accidents mortels.

L'inoculation variolique aujourd'hui abandonnée, et faite selon certaines règles, donne à celui qui veut s'y soumettre l'immunité morbifique de la variole. Il en est de même de la vaccine, mais comme l'immunité s'épuise assez vite, on revaccine tous les quinze ans.

L'inoculation de la syphilis aux filles publiques a été proposée comme moyen préservatif de la maladie, et comme remède de la syphilis elle-même. Sous le nom de *syphilisation* (1), elle a été pratiquée en France par Auzias-Turenne, son inventeur. Savant assez convaincu de l'utilité de ce qu'il proposait pour le faire sur sa personne et sans en faire de bruit; on ne l'a su qu'à sa mort en voyant les cicatrices de son cadavre. Elle a ainsi été employée à Christiania, par Boeck, à Turin, par Sperino, et dans quelques autres pays; mais cette méthode a soulevé chez nous une profonde répulsion et n'a pu être adoptée.

L'inoculation, sous la queue, du sang du typhus des bêtes bovines est devenue, depuis quelques années, entre les mains de M. Willems, le moyen de donner aux troupeaux menacés de la pneumonie épizootique une immunité contre le développement de cette maladie. C'est une idée inspirée par l'inoculation du virus claveléux des moutons comme préservatif de la clavelée.

L'homme. Il commença par douze condamnés, chez chacun desquels il fit quatre piqûres sur les bras. Tous ces individus présentèrent, au bout de quelques heures, de la céphalalgie frontale et de la rachialgie; plus tard un état fébrile d'une durée de quatre à douze heures, se répétant les trois ou quatre jours suivants, après lesquels tout rentrait dans l'état normal. Plus de deux cents personnes, prises parmi les galériens ou parmi les Européens récemment arrivés à la Vera-Cruz, furent inoculées, et, pendant les trois années qui suivirent, aucune d'entre elles ne fut atteinte de fièvre jaune.

Tels sont les faits recueillis par M. de Humboldt. Durant les années 1850, 1851 et 1852, il répéta ses expériences sur une plus grande échelle, et le nombre des inoculés s'éleva à 1438, parmi lesquels 7 seulement ont eu la fièvre jaune, qui s'est terminée heureusement. A la Nouvelle-Orléans, M. de Humboldt inocula 286 Irlandais et Nord-Américains récemment arrivés, dont aucun ne fut attaqué de la fièvre jaune pendant une meurtrière épidémie.

Les faits que nous venons de mentionner sont extraits d'un mémoire présenté par l'auteur à l'Académie royale des sciences médicales de la Havane. On sait que la fièvre jaune est très-fréquente dans l'île de Cuba; M. de Humboldt, s'étant rendu dans cette île, a offert aux autorités espagnoles de pratiquer les inoculations préservatrices sur les militaires de la garnison. Quatre médecins militaires, attachés à la colonie, s'offrirent les premiers pour subir cette épreuve, qui fut pour eux sans danger. Deux cents personnes suivirent leur exemple, sans que l'on eût à déplorer aucun accident. A la suite de ces expériences, le capitaine général de l'île de Cuba a autorisé la création d'un établissement dirigé par le docteur de Humboldt, pour l'inoculation du venin préservatif de la fièvre jaune, mais, si l'on en croit des nouvelles plus récentes, le succès n'ayant pas répondu aux espérances de l'auteur, la méthode est aujourd'hui délaissée.

(1) Voyez *De la syphilisation et des accidents secondaires de la syphilis*, Rapport de M. Bégin (*Bull. de l'Académie de médecine*, Paris, 1851-52, t. XVII), et Discussion et Communications à l'Académie de médecine (*Ibid.*, Paris, 1852-53, t. XVIII, *passim*).

Je ne puis que mentionner les tentatives d'immunités scarlatineuse et rubéolique, qu'on a essayé de créer par l'inoculation du sang des individus atteints de ces maladies; car il n'y a pas encore eu de résultats bien probants en faveur de ces expériences. Il est évident que nous ne sommes qu'au début des recherches dans cette voie féconde, déjà si favorable au genre humain, et qui a cependant conduit à de magnifiques résultats. Il est impossible de croire que l'avenir ne nous en réserve pas d'autres, si les observateurs veulent continuer dans la direction qui leur est indiquée par Jenner, Willems, etc.

Certaines immunités contre des maladies épidémiques peuvent être acquises par l'absorption de quelques préparations ingérées dans l'estomac. Hahnemann, et après lui Berndt, Hufeland, Scemmerring, Lemerrier, Miquel, etc., ont donné avec succès la belladone comme un préservatif de la scarlatine. Deux gouttes, matin et soir, d'une solution de 40 centigrammes d'extrait de belladone pour 30 grammes d'eau de cannelle suffisent à ce merveilleux résultat. Sur les 2027 individus dont parle Bayle et qui ont été soumis à ce régime dans une épidémie de scarlatine, 79 seulement ont été atteints, et 1948 ont échappé. Il y a beaucoup de faits dans la science en faveur de ce moyen. Je n'en dirai pas autant du soufre et du camphre, qui ont été considérés par quelques médecins comme produisant l'immunité morbilluse. Les expériences entreprises à cet égard n'ont rien donné de positif.

Il n'est pas jusqu'aux professions qui ne puissent quelquefois devenir une cause d'immunité pour certaines maladies. L'infirmier, la religieuse hospitalière et le médecin d'hôpital, sont chaque jour exposés à la variole, à la scarlatine, à la rougeole, à la varicelle, au typhus, à l'érysipèle, à la coqueluche, au choléra, maladies habituelles de notre climat, et cependant beaucoup parmi eux n'ont eu aucune de ces maladies; ils ne les auront même jamais. Cela dépend de l'absorption quotidienne qu'ils font des émanations de ces maladies par les voies respiratoires, sorte d'inoculation intérieure dont ils n'ont pas la conscience, et qui crée dans leur organisation une disposition protectrice spéciale, une véritable immunité pour chacune de ces maladies. En effet, ils sont moins souvent pris que les personnes du monde. Mais viennent ces épidémies terribles, inconnues, comme l'était le choléra en 1832, alors les hospitaliers se trouvent dans la condition commune, ils ne sont pas plus protégés que le vulgaire, et, comme tout le monde, ils payent au fléau un tribut proportionnel à leur nombre.

Puisqu'il est question du choléra, j'ajouterai un mot, c'est que l'on a cru découvrir dans certaines professions une immunité pour cette maladie. Ainsi Constans dit que les poudriers en sont exempts, et Burq affirme le fait pour les ouvriers qui travaillent le cuivre. De là, l'idée de traiter ce fléau par les sels de cuivre à l'intérieur, mais l'expérience ne paraît pas avoir donné de résultats conformes aux espérances de l'auteur.

L'immunité morbifique est, comme l'idiosyncrasie prédisposant aux maladies, une chose transitoire, de même que la disposition intérieure qu'elle représente. Elle peut exister et disparaître. Ainsi l'inoculation vaccinale, plusieurs fois infructueuse chez un enfant, réussit quelques mois plus tard. Chez des sujets vaccinés, la revaccination est longtemps inutile, mais vient une époque, au bout de quinze

ou vingt ans, où elle est efficace, car l'action protectrice du vaccin s'épuise avec l'âge et l'immunité disparaît.

L'individu syphilitisé par un chancre est très-longtemps sans pouvoir en contracter de nouveau; mais un jour arrive où l'immunité disparaît, et il est susceptible de gagner un nouvel ulcère syphilitique.

Les sujets influencés et préservés par la belladone au moment d'une épidémie de scarlatine doivent l'être de nouveau dans une seconde épidémie, car il n'est pas sûr que l'immunité leur soit restée.

L'habitude est la force intérieure qui pousse l'organisme à répéter d'une manière presque irrésistible les mêmes actes qu'il a plus d'une fois volontairement accomplis. Bien exploitée, cette force doit être le guide de la vie morale et de l'éducation physique de l'homme; mais, abandonnée à elle-même, sa tyrannie ne tarde pas à se traduire par l'excès des passions et par des maux sans nombre.

§ 8. — Habitudes.

L'habitude mal dirigée des actes intellectuels, moraux, sensitifs et organiques, exerce une influence prédisposante morbifique très-grande. Soit qu'elle rende périodiques et irrésistibles des actes ordinairement soumis à l'empire de la volonté, soit qu'elle trouble la régularité des fonctions naturelles, elle engendre des désordres quelquefois très-graves et qui constituent de véritables états morbides.

Chez les petits enfants, l'habitude de leur donner à teter à tout moment les rend difficiles et leur occasionne de fréquentes indigestions suivies d'entérocrites fort graves. L'habitude de les bercer les dispose aux congestions cérébrales et aux maladies du cerveau. Celle de donner prématurément des aliments gras les dispose au rachitisme, etc. (1).

Chez l'homme adulte, l'habitude de dormir longtemps; celle de trop boire ou de trop manger; l'usage d'un régime exclusivement animal ou végétal; l'habitude des boissons alcooliques; celle de saliver en abondance, d'abuser des plaisirs de l'amour, de retenir les urines ou les matières fécales; l'habitude de fumer, de porter de la flanelle, etc., sont autant de causes prédisposantes morbifiques. Elles favorisent le développement de la pléthore, des fièvres muqueuses, des embarras gastriques, de la goutte et de la gravelle, de l'ivresse, du tremblement et du délire alcooliques, de la myélite et de la paraplégie, de la paralysie de vessie, du catarrhe vésical et des maladies de la prostate, de la constipation, des hémorrhoides et de l'hypochondrie, du catarrhe pulmonaire, etc.

L'habitude de travailler constamment à de petits objets délicats et imperceptibles, chez les graveurs et les micrographes, rend myope absolument comme l'habitude opposée, celle, par exemple, d'étudier le paysage à de grandes distances et de lever des plans, peut rendre presbyte. Toutes les habitudes vicieuses des organes des sens ont des conséquences analogues et produisent des troubles qui sont en rapport avec la fonction de l'organe fatigué, et je ne finirais pas si je voulais spécifier tous les cas particuliers de maladie qui peuvent résulter d'habitudes vicieuses des sens ou des organes principaux de l'économie. Ceux que j'ai rap-

(1) Voyez Bouchut, *Hygiène de la première enfance*. 5^e édition. Paris, 1866.

portés sont suffisants pour démontrer la réalité du fait; à d'autres le soin d'en déduire toutes les conséquences.

Tout ceci n'est applicable qu'aux habitudes mal dirigées, c'est-à-dire à celles que leurs inconvénients forcent d'appeler mauvaises et vicieuses, car il n'en est pas toujours ainsi, et il y a une foule d'habitudes, au contraire, qui sont très-favorables au maintien et à l'exercice de la santé. Je n'avais à parler ici que de celles dont l'influence morbifique est bien établie, et c'est ce que j'ai essayé de faire.

D'une manière générale, les habitudes émoussent la sensibilité des tissus et des organes; elles affaiblissent leur action, épuisent la dose de force vitale qu'ils renferment, et, de même qu'un bras qui a levé vingt fois de suite un poids de 100 kilogrammes ne peut plus agir, les organes épuisés tombent dans un état d'atonie, qui, s'il se répète et se prolonge beaucoup, devient le point de départ de troubles variés qui se transforment et constituent autant de maladies différentes.

§ 9. — Professions.

Si les différentes professions auxquelles l'homme est susceptible de se livrer exercent sur la santé une influence quelquefois avantageuse, il n'en est pas toujours ainsi, et le plus grand nombre, au contraire, exerce une influence défavorable. Soit qu'elles modifient le tempérament et donnent de mauvaises habitudes au corps; soit qu'elles l'exposent à une fatigue spéciale ou à l'action d'agents hygiéniques dangereux par leur excès, la chaleur, par exemple; soit enfin qu'elles le placent dans un milieu délétère ou toxique, leur action différente et variée reste incontestable. La plupart d'entre elles agissent comme de véritables causes prédisposantes, c'est-à-dire d'une manière insidieuse, en préparant de loin les manifestations morbides par une altération préalable de l'organisme, tandis qu'un petit nombre, au contraire, par leur action énergique et brusque, sont à la fois causes prédisposantes et occasionnelles.

L'étude de l'influence des professions a eu cet excellent résultat de faire connaître leurs causes d'insalubrité. En appréciant leur influence morbifique, on a pu trouver les moyens de s'en garantir. Malheureusement il en est encore un grand nombre dont l'influence fâcheuse bien connue n'a encore pu être conjurée. Voici quelques exemples qui prouvent de quelle manière les professions agissent sur la santé de l'homme.

Les professions sédentaires et libérales qui assujettissent l'homme au travail du cabinet, aux veilles, aux efforts d'imagination, à l'entraînement fébrile de la composition intellectuelle, ont une influence très-grande sur la digestion, sur la nutrition et sur les fonctions du cerveau. Elles créent des habitudes d'immobilité fâcheuses pour la régularité des digestions, ou elles engendrent une sorte de fièvre nerveuse qui chauffe le corps et affaiblit la vitalité des organes. Elles prédisposent au développement de la gastralgie, de la dyspepsie, de la constipation, des hémorrhoides, de l'anémie, de l'hypochondrie, et souvent de l'aliénation mentale.

Les professions manuelles, dans une atmosphère rendue impure par la soustraction d'oxygène, par l'augmentation de l'acide carbonique, ou par l'addition de substances étrangères gazeuses ou solides exercent une influence opposée, souvent

spéciale. Les unes prédisposent à l'anoxémie et à l'asphyxie, comme celles de brasseur, de plâtrier, de mineur, de cureur de puits, etc.; les autres aux maladies des bronches, comme chez les doreurs par la voie humide et les fabricants de produits chimiques; les professions dans lesquelles on prépare le mercure, le plomb, le cuivre, le phosphore, la quinine, le chromate de potasse, prédisposent aux maladies mercurielles, saturnines, à la colique de cuivre, à la nécrose des os maxillaires, à la roséole quinique et à la perforation de la cloison nasale. Celles qui soulèvent par leur exercice des masses de poussière, minérale ou organique, agissent sur l'appareil respiratoire, l'excitent et font souvent naître des maladies chroniques du poumon, et principalement la phthisie pulmonaire. Chacun sait que les plâtriers, les tailleurs de cailloux, les polisseuses d'acier, les cardeurs de laine, les plumassiers, cotonniers, fabricants d'amidon, etc., sont, plus que d'autres, exposés à la bronchite et au développement consécutif de tubercules pulmonaires. Cela ne saurait surprendre, si l'on réfléchit que des particules métalliques, minérales, végétales ou animales, entraînées par l'air, viennent tomber au milieu des cellules du poumon et s'y fixer comme autant de corps irritants, produisant des noyaux de congestion pulmonaire chronique suivis de tuberculisation.

C'est un fait que F. Pouchet (1) a démontré, au moyen du microscope, sur les oiseaux, chez lesquels l'air, après avoir traversé les poumons, se répand non-seulement dans les diverses cavités du tronc, mais encore parvient jusque dans l'intérieur des os des membres. Sur ces animaux, il s'est surtout attaché à examiner les os les plus pneumatiques; et comme dans ceux-ci les corpuscules, une fois introduits, ne sortent que difficilement à cause de l'immobilité des parois et de l'irrégularité des anfractuosités, on y trouve d'amples vestiges de tout ce que l'air apporte dans l'appareil respiratoire.

Chez les animaux qui vivent au milieu des villes et dans l'intérieur des habitations, on trouve une énorme quantité de fécule dans les organes respiratoires; chez les oiseaux, on en découvre même très-abondamment jusque dans l'intérieur des os; on y rencontre aussi, avec la même profusion, des parcelles de fumée, des filaments d'étoffes diverses qui compose les vêtements. Chez les animaux qui vivent loin des villes, cantonnés au milieu des forêts, on ne retrouve plus aucune trace de ces corps; ce sont des débris de végétaux qui remplissent exclusivement l'appareil respiratoire.

Étudié à ce point de vue, l'appareil respiratoire peut donner une idée fidèle de la vie des animaux. Non-seulement il révèle quels sites ceux-ci préfèrent, quel est leur genre de nourriture, mais même, quand ils sont domestiques, quelle est la profession de ceux chez lesquels ils ont vécu.

Pouchet a retrouvé dans les organes respiratoires de l'homme les mêmes corpuscules atmosphériques qu'il a rencontrés chez les animaux. Sur deux personnes mortes dans l'un des hôpitaux de Rouen, une femme et un homme, il a trouvé une quantité notable de fécule de blé, normale ou panifiée, des parcelles de silice et des fragments de verre, des fragments de bois de teinture, des débris de vêtements, et enfin une larve d'araignée microscopique, encore vivante.

(1) Pouchet, *Hétérogénie ou Traité de la génération spontanée*. Paris, 1859, p. 326.